

Action n°	N°22
Intitulé de l'action	Encourager le développement de filières de semences et de plants indigènes sans traitements
Axe	Favoriser les pollinisateurs par le biais d'actions concrètes (Axe 3)
Sous-Axe	Changement de pratiques à large échelle (Sous-axe 1)
Contexte	La ressource florale sauvage (pollen et nectar comme aliments) est généralement insuffisante pour maintenir des peuplements stables d'insectes pollinisateurs, en particulier en contexte de zones de grandes cultures. Afin de répondre au mieux aux besoins des pollinisateurs sauvages, il faudrait tendre vers une diversification de la ressource florale, en particulier pour les plantes herbacées, en incluant des espèces végétales remplissant un certain nombre de critères (origine biogéographique régionale, indigénat, périodes de floraison, espèces attractives, mellifères, non hybrides, sans pesticides...).
Description	<p>-Favoriser et soutenir le développement de filières de semences et de matériel végétal indigène d'origine locale et sans traitements chimiques, par exemple par le biais d'un recensement des initiatives locales existantes, la mise en place de labels ou chartes garantissant la qualité et l'origine locale des plantes sauvages, l'identification de réseaux de partage de semences (semences paysannes, bourses aux plantes...), en amenant les entreprises privées à s'engager dans ces démarches...</p> <p>- Informer et conseiller les acteurs du territoire sur les semences et matériels végétaux adaptés à leurs besoins et leur contexte local, par exemple en promouvant des mélanges de graines et des guildes de plantes adaptés (type de sol, région biogéographique, type de gestion souhaitée...), en diffusant des exemples de cahiers des charges, en créant des outils d'aide à la décision (logos et pictogrammes sur les étiquettes, guides pratiques, plateforme web...).</p>
Exemples d'actions	<p>- Marques "Végétal local" et "Vraies messicoles" de la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux : entre 2012 et 2014, la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux, l'Afac-Agroforesteries et Plante & cité ont développé le projet « Flore-locale & Messicoles » pour répondre à ces enjeux. Celui-ci ? a été lauréat d'un appel à projets du Ministère de l'Écologie dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité, intitulé « Conservation et utilisation durable d'espèces végétales indigènes pour développer des filières locales ». En 2014, grâce à ce projet et dans une démarche collective, deux marques relatives à l'origine géographique des végétaux commercialisés, semences, plants, plantes entières ont été créées.</p> <p>http://www.fcbn.fr/vegetal-local-vraies-messicoles</p> <p>- L'Opération régionale "plantons le décor" (Hauts-de-France) est coordonnée par des espaces naturels régionaux. C'est une opération de commandes groupées d'arbres, d'arbustes et de variétés fruitières et légumières d'origine locale en partenariat avec 8 producteurs-fournisseurs régionaux et 24 territoires du Nord et du Pas de Calais. Chaque année, en septembre, des catalogues et bons de commande "Plantons le décor" sont mis, en version papier, à la disposition de tous les habitants dans les territoires et en version numérique sur le site www.plantonsledecor.fr</p> <p>- En Flandre, un label a été créé pour les arbustes d'origine génétique locale = Plant van Hier (www.plantvanhier.be). Il consiste en l'utilisation de vergers de semences locales disponibles pour les communes, les 'Regionale landschappen' et les pépiniéristes.</p> <p>- Au niveau local, il y a aussi l'exemple de la municipalité de Hoegaarden, qui crée des commandes de fleurs avec des plantes indigènes d'origine locale à titre d'exemple et</p>

	propose également des plantes à la vente (https://www.natuurpunt.be/publicatie/bijengarden-voor-hoegaarden).
Indicateurs	-Nombre d'initiatives visant à promouvoir et recenser les fournisseurs correspondant à un ou plusieurs de ces critères (origine biogéographique régionale, indigénat, périodes de floraison, espèces attractives, mellifères, non hybride, sans pesticides...)
Types d'acteurs	<u>Conseil</u> : Acteurs de la conservation de la nature, Acteurs de la connaissance (choix des types de plantes en fonction des régions géographiques) <u>Mise en œuvre sur le terrain</u> : Entreprises, Acteurs du monde agricole, Gestionnaires d'espaces et d'infrastructures, Acteurs de la conservation de la nature, Acteurs du monde apicole
Versant français	<u>Pressentis</u> : Espaces naturels régionaux, Conservatoire Botanique National de Bailleul, Planteurs volontaires, horticulteurs locaux, les chambres d'agriculture des Hauts-de-France...
Versant wallon	<u>Pressentis</u> : Associations de protection de la Nature (ex : Natagora, Ecowal ...), Entreprises horticoles, semenciers, pépiniéristes, Jardins botaniques ...
Versant flamand	<u>Pressentis</u> : Associations (Natuurpunt), entreprises (bv Ecoflora), Jardin botanique de Meise, label "Plant van hier", commune de Hoegaarden...
Actions associées	Action 11 – Clarifier la connaissance générale des plantes à fleurs en lien avec les pollinisateurs Action 12 – Inciter les particuliers à agir dans leur jardin, sur leur lieu de vie Action 31 – Intégrer la problématique des insectes pollinisateurs sauvages dans la gestion des espaces verts privés Action 32 – Intégrer la problématique des insectes pollinisateurs sauvages dans la gestion des espaces verts publics